

Synthèse du compte administratif 2018

Département du Territoire de Belfort

1. LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

Le compte administratif 2018 du Conseil départemental du Territoire de Belfort confirme les objectifs mis en œuvre depuis 2015, à savoir :

- **Une maîtrise des dépenses de fonctionnement.** Elles sont en baisse de 1,85% (compte tenu de l'inflation), malgré les contraintes importantes que l'Etat impose aux collectivités territoriales. En effet, 57% des dépenses de fonctionnement sont des dépenses obligatoires (financement des AIS) lesquelles sont compensées que très partiellement par l'Etat. Pour autant, l'obligation de ne pas dépasser 1,20% d'augmentation a été respectée, mais cet objectif sera difficile à tenir si le montant des allocations individuelles de solidarité repart à la hausse en 2019.
- **Une capacité d'investissement préservé,** qui permet de renforcer les travaux routiers, le partenariat avec les communes, les travaux dans les collèges et dans les gymnases, ainsi qu'au CEP de la Douce.
- **Une stabilité du niveau d'endettement** avec 8 M€ qui ont été consacrés aux remboursements en capital. Le désendettement net, pour l'exercice 2018, est de 4,66 M€. Un emprunt de 5 M€ a été contracté en 2018.

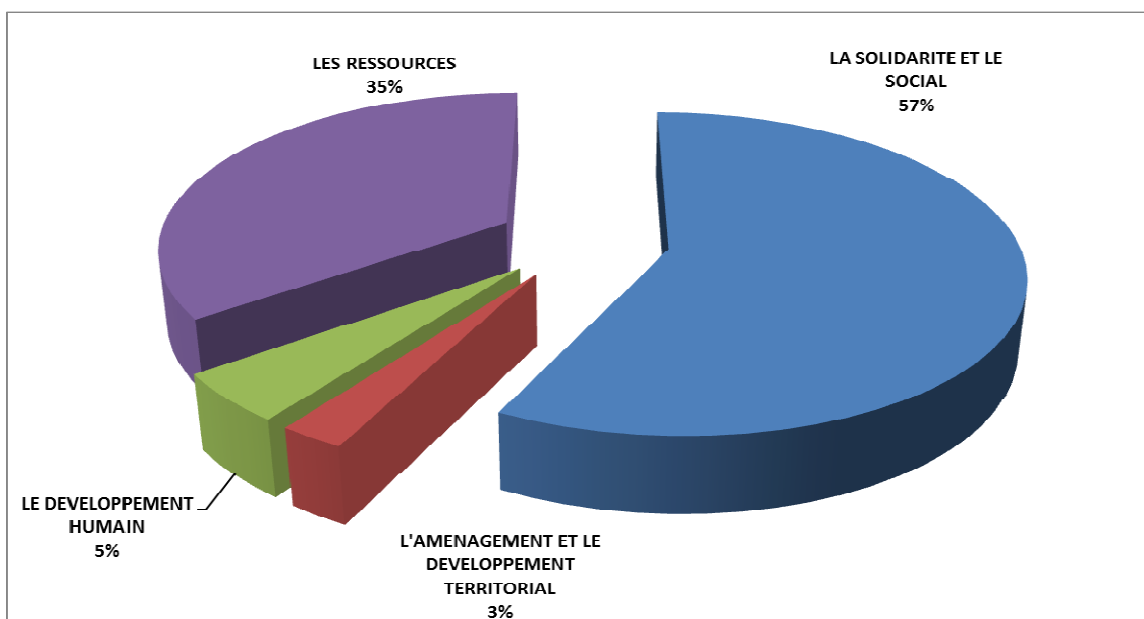
Ainsi, le compte administratif 2018 se solde par un résultat net reportable (après financement des reports 2018) de près de 16,6 M€ :

- Résultat de l'exercice 2018 : 19 281 171,26 €
- Reprise du résultat antérieur : 1 031 096,52 €
- Reports : 3 677 306,62 €

2. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

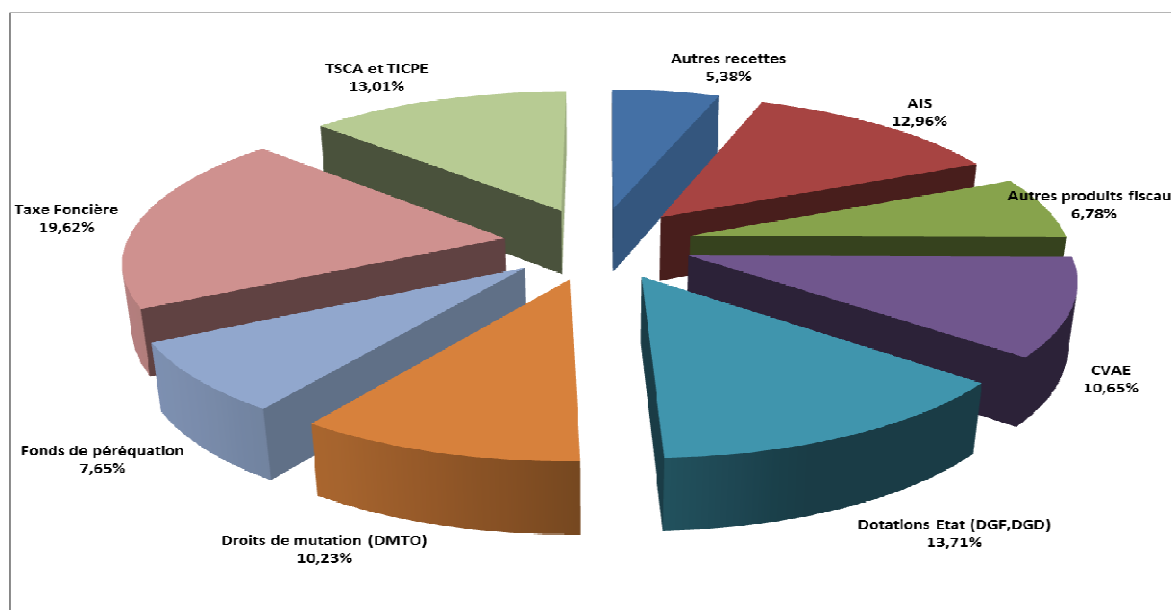
- **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 127,9 M€ sont exécutées à hauteur de 97,05%. Elles diminuent entre 2017 et 2018 de - 1,42 %, sous l'effet notamment d'une baisse des versements des allocations RSA et aides sociales, ainsi qu'une maîtrise de la masse salariale



- **Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement constatées en 2018 sont supérieures de 3,1 M€ au budget (hors cessions), et se répartissent de la façon suivante :

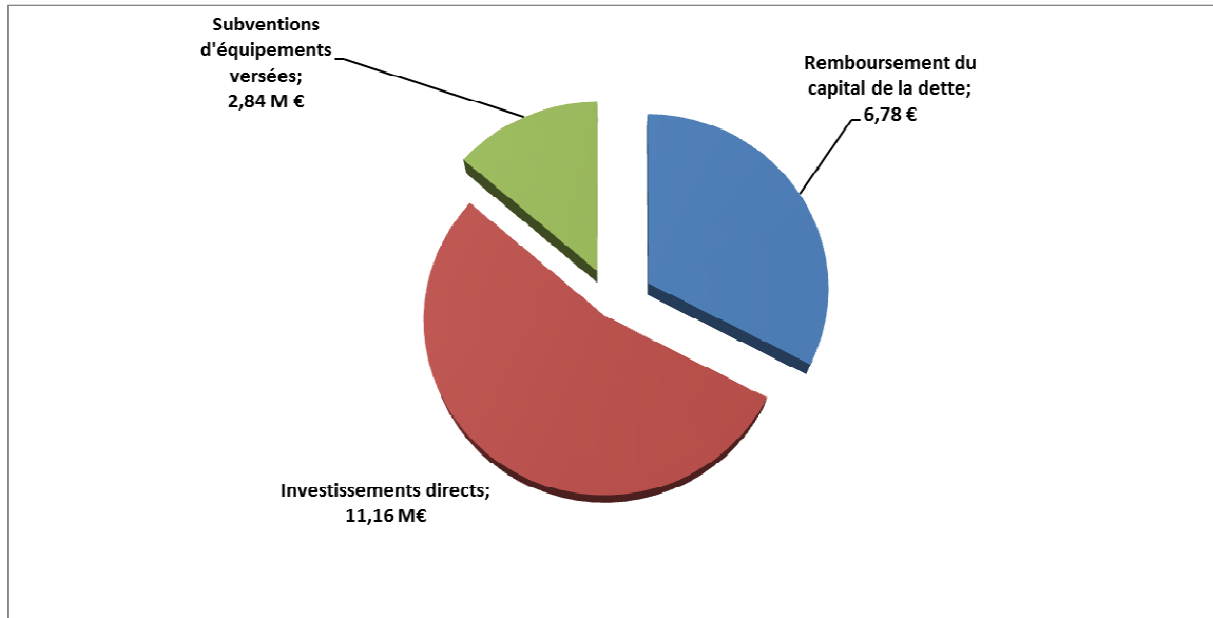


Les autres recettes comprennent : droits de voirie, revenus des immeubles, remboursement sur rémunération du personnel, participations des bénéficiaires ;

Les autres produits fiscaux sont composés principalement de la taxe d'aménagement, l'IFER, taxe sur l'électricité, DCRTP, FNGIR.

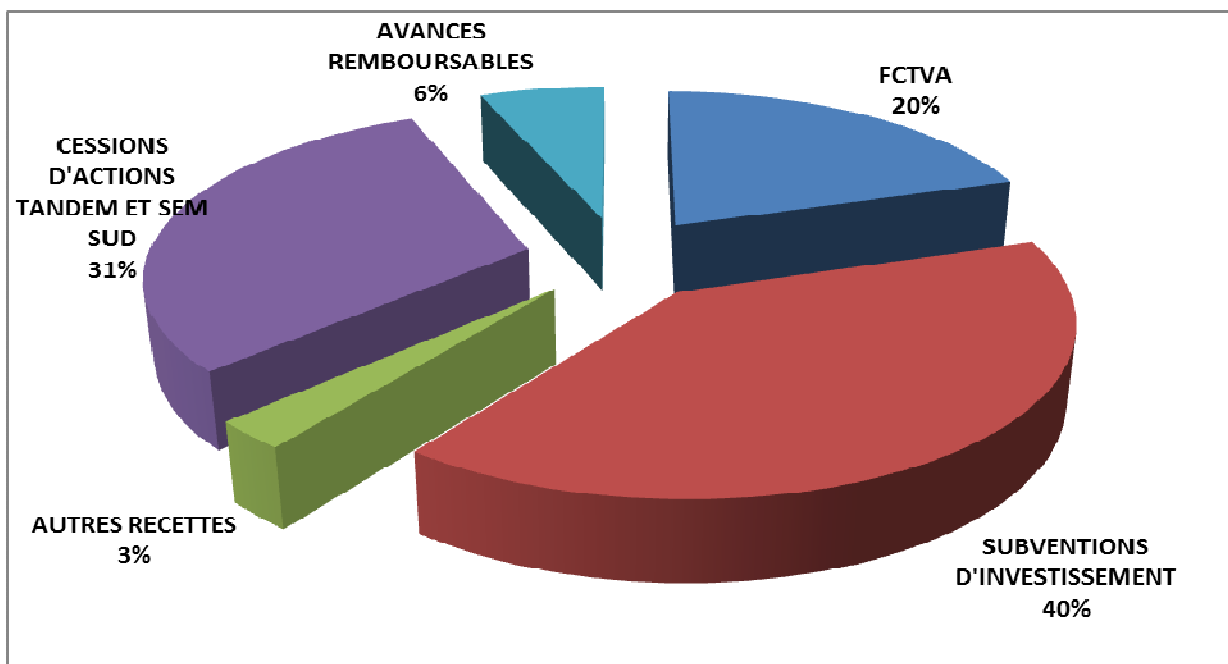
- **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement hors dette et résultat portées au CA 2018 ressortent à 14 M€, soit une amélioration du taux de réalisation des crédits de près de 10 points par rapport à 2017. En effet, en 2018, les crédits d'investissements ont été réalisés à près de 75% ; seuls 0,8 M€ de crédits sont non consommés, et 3,9 M€ reportés sur l'année 2019.



- **Les recettes d'investissement (hors dette et excédent de fonctionnement capitalisé)**

Les recettes d'investissement constatées en 2018 sont inférieures de 617,2 K€ au budget, mais 213 K€ sont reportés sur 2019. Les recettes annulées représentent 6,67 % du budget total prévu 2018.



3. LES BUDGETS ANNEXES

Budget annexe des opérations assujetties à la TVA de droit commun (19005):

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	1 481 €	0 €	- 1481 €
Investissement	0 €	481 €	481 €
Total	1 481 €	481 €	- 1000 €

Budget annexe du Foyer de l'Enfance (19001) :

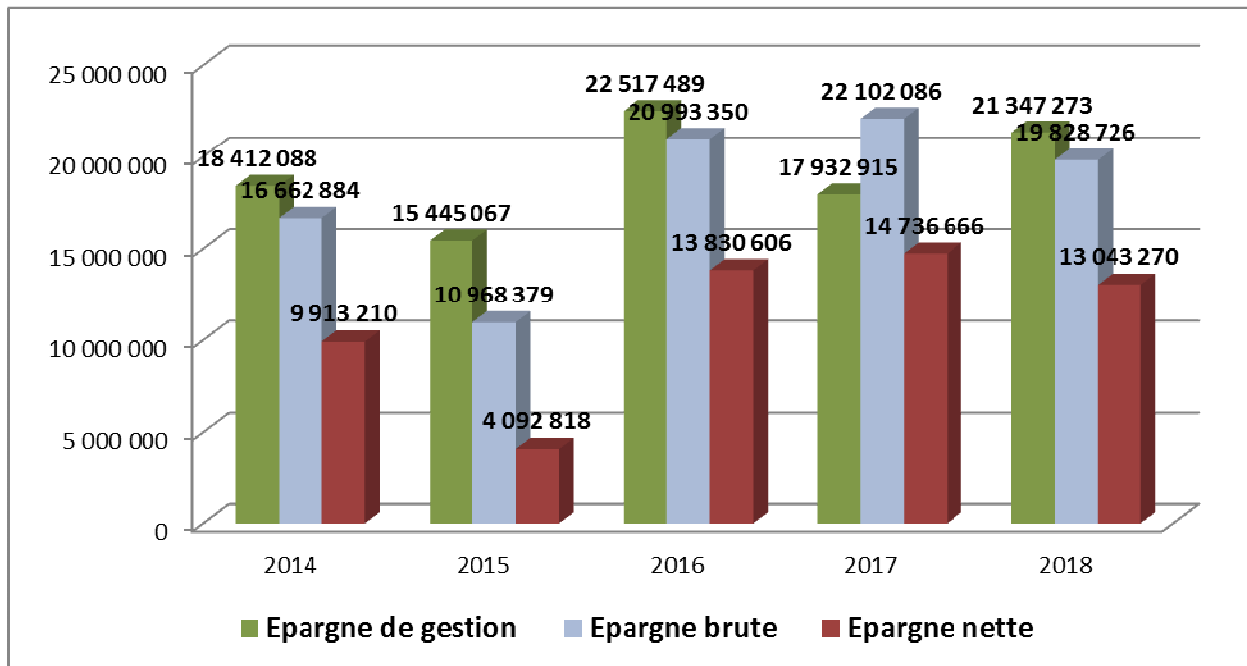
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	1 089 595,05 €	1 089 595,05 €	0 €
Investissement	0 €	0 €	0 €
Total	1 089 595,05 €	1 089 595,05 €	0 €

Budget annexe de « gestion des fonds européens »(19006) :

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	162 808,71 €	227 257,65 €	64 448,94 €
Investissement	0 €	0 €	0 €
Total	162 808,71 €	227 257,65 €	64 448,94 €

4. EPARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE

Evolution de l'épargne de 2014 à 2018 :



L'épargne de gestion : 21,3 M€

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement (hors mouvements financiers, mouvements exceptionnels et les provisions).

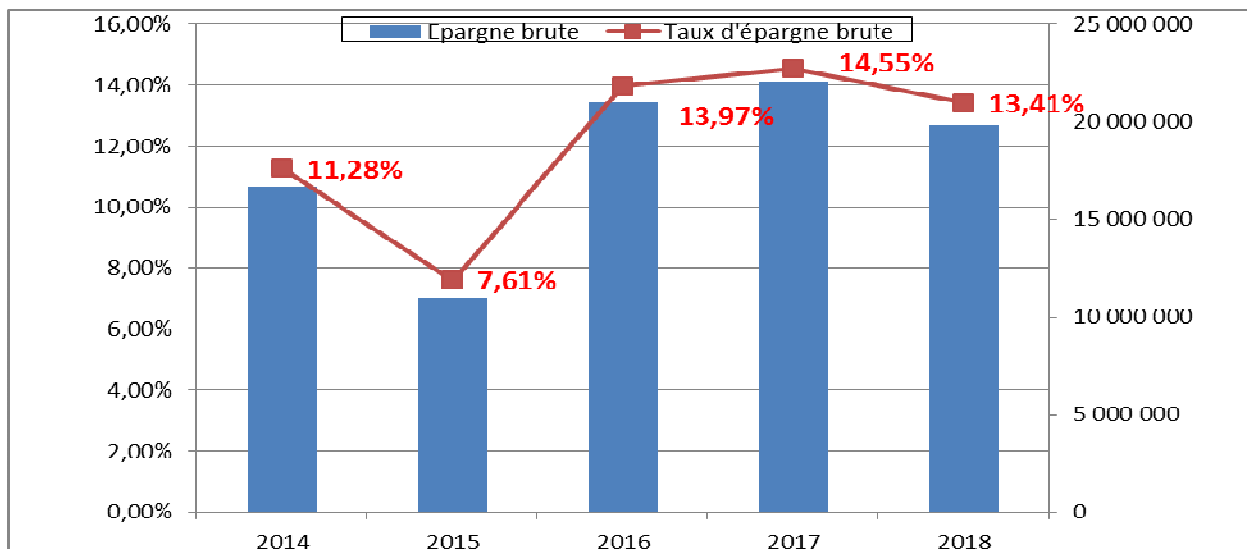
La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, contribue à l'augmentation de notre épargne de gestion sur 2018 (+19% par rapport à 2017).

L'épargne brute : 19,8 M€

L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement.

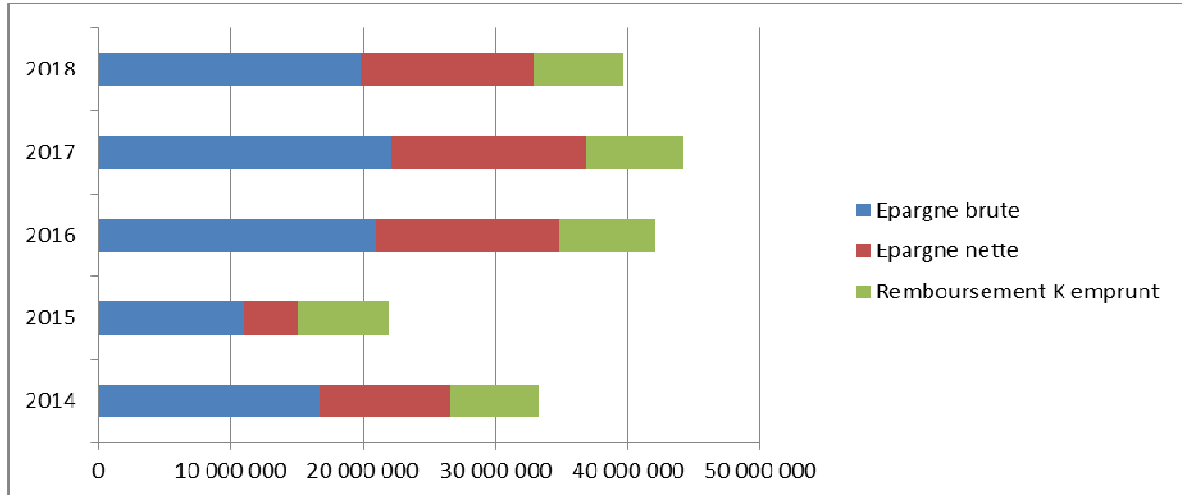
Elle est l'indicateur pertinent de la capacité de désendettement de la collectivité.

L'épargne brute doit être maîtrisée et maintenue pour ne pas dégrader le seuil d'alerte admis entre 7 et 8%.



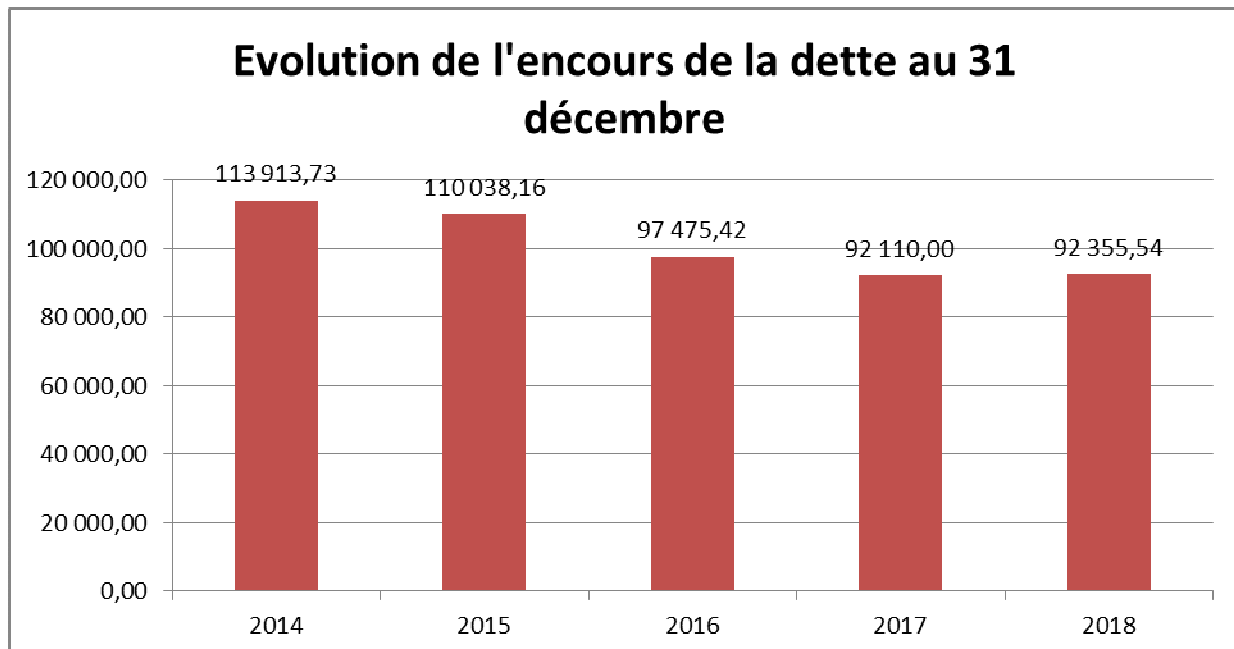
L'épargne nette : 13 M€

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Elle permet de mesurer la capacité de la collectivité à financer les investissements par des ressources propres.



5. L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette du Département a diminué progressivement entre 2014 et 2017 (21,5M€). Pour 2018 elle se stabilise (+0,27%) temporairement, du fait de la mobilisation de la tranche de 5 M€.



L'annuité de la dette

La charge de la dette sur l'exercice 2018 d'un montant de 8,9 M€ se répartit :

- en remboursement du capital des emprunts : 6,8 M€,
- charges d'intérêts : 2,1 M€.

Le niveau d'endettement

Au 31 décembre 2018, il s'établit à **4,66 années**. Il est stable depuis 3 exercices consécutifs (2016 à 2018), autour de 4,5 années.

En conclusion, la situation financière du Département s'est très nettement améliorée depuis 2015. Les efforts réalisés pour désendetter la collectivité permettent de dégager des marges de manœuvre et de limiter la charge d'intérêts qui accroît directement les charges de fonctionnement, et compromet l'objectif de respecter l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,20%.

6. STABILITE DES TAUX D'IMPOSITION

- taux de la taxe sur le foncier bâti : 16,72 %
- taux de la taxe d'aménagement : 2,5 %
- taux des droits de mutation : 4,5 %
- exonérations de la taxe d'aménagement reconduites

7. PRINCIPAUX RATIOS

RATIOS (population totale DGF: 145 397 habitants)	CA 2018
Dépenses réelles de fonctionnement/population	880.23 €
Produit des impositions directes/population	501.21 €
Recettes réelles de fonctionnement /population	1 016.61 €
Dépenses d'équipement brut/population	90.30 €
Encours de dette/population	635.20 €
DGF/ population	131.76 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	27.92%
Dépenses de fonct. et rem. Dette en capital/recettes réelles de fonc.	91.18%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	8.88%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	62.48%

8. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Tableau des effectifs					
EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
651,00	15,60	666,60	599,90	37,70	637,60

Les charges de personnel représentent 35,729 M€ pour 2018.